

L'Abbeille.

14ème Année.

"Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

14ème Année.

VOL. XIV.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 12 MAI, 1881.

No. 32.

Mgr de Lauberivière.

Lettre postulatoire de M. Faléoz, prêtre, demandant qu'une enquête canonique soit faite au nom de l'Evêque, touchant certains faits prodigieux attribués à l'intercession de Mgr de Lauberivière.

A Monsieur,

Monsieur le Vicaire Général de Monseigneur l'Evêque de Québec, commissaire établi pour informer des faits prétendus miraculeux que l'on dit avoir été opérés par l'intercession de feu Monseigneur Louis-François Pourroy de Lauberivière, dernier évêque de Québec,

Remontre Mathieu Faléoz, prêtre, vice-promoteur du diocèse de Québec, qu'il aurait appris par un bruit assez public, que plusieurs personnes, depuis longtemps très dangereusement malades, informés de la vie sainte de Monseigneur de Lauberivière, dernier évêque de ce diocèse, et de sa mort précieuse arrivée le août mil sept cent quarante, presque aussitôt qu'il eût pris possession, et causée par une maladie que sa charité seule et son zèle sans borne pour le salut des âmes lui avait fait contracter dans l'exercice continu et pénible des fonctions sacerdotales et œuvres de charité envers les malades frappés dans le vaisseau d'une maladie contagieuse, se seraient intérieurement senties portées à demander à Dieu leur guérison par l'intercession de son serviteur, et que, en effet, ayant eu recours à lui par la prière et s'étant obligé par vœu à cette intention à visiter son tombeau, à réciter une certaine quantité de prières, à faire d'autres bonnes œuvres, porter sur soi, et même appliquer sur leurs maux quelques portions des habits, linges ou autres choses qui avaient été à son usage, et l'ayant accompli, elles se seraient trouvées parfaitement guéries dans le moment même.

De ce nombre est Monsieur François Mailhot, lieutenant particulier de la juridiction royale de Montréal, qui, étant tombé dangereusement malade dans le mois d'avril de l'année mil sept cent quarante-deux, d'un crachement de sang abondant et continu pendant douze jours consécutifs, il avait ressenti des douleurs si vives dans toutes les parties de son corps et se serait senti tellement épuisé, que, sans sommeil, sans force, sans mouvement, presque sans respira-

tion, on n'espérait plus rien de sa vie, et on attendait à chaque moment qu'il rendrait les derniers soupirs. Lorsqu'une personne pieuse et pleine de confiance aux mérites de Mgr de Lauberivière, et de foi en tout ce qui avait servi à son usage, lui attacha vis-à-vis la poitrine une petite partie de ses habits. Dans le moment même, le crachement de sang cessa, les douleurs se dissipèrent, la respiration se fit librement, le sommeil revint, et il fut parfaitement guéri.

Dame Jeanne Véron, épouse du sieur Godefroy, écuyer, demeurant dans cette ville, est encore de ce nombre. Elle souffrait des douleurs si violentes et si continuées dans la cuisse et la jambe gauche jusqu'au talon, que, sans pouvoir s'en servir pour marcher ni se soutenir, elle avait été obligée de rester au lit pendant trois mois entiers sans le remuer et toujours dans des souffrances extrêmes, malgré les remèdes que les sieurs Benoit, père et fils, chirurgiens, y appliquèrent pour la soulager. Après les trois mois consécutifs passés dans le lit, elle se fit mettre dans un fauteuil espérant y trouver quelque adoucissement, mais elle y resta presque deux ans entiers dans la même situation, souffrant beaucoup, sans pouvoir presque s'appuyer sur la jambe ni marcher qu'à la faveur d'un bâton qui l'aidait à se traîner quelques pas, toute contrefaite et avec des douleurs des plus sensibles.

Enfin Antoine Pépin, fils de Jacques Pépin et de Louise Foran, habitants de la paroisse de la Longue-Pointe, dans l'île de Montréal, a aussi senti les effets qu'on dit miraculeux de la protection de Monseigneur de Lauberivière. Il avait depuis sa naissance une telle faiblesse dans les jambes, dans les jointures des genoux et dans les reins, qu'il n'en avait jamais fait usage, et qu'il n'y avait même nulle apparence qu'il s'en pût servir dans la suite pour marcher, ne pouvant absolument pas se tenir debout, même quand on le levait de dessus sa chaise, ou qu'on le mettait dans le promenoir où l'on fait essayer les enfants de marcher. Louise Foran, sa mère, ayant entendu parler du fait surprenant et regardé de tous ceux qui étaient présents comme miraculeux et attribué aux prières de Monseigneur de Lauberivière, à l'occasion d'un enfant tombé dans la mer du vaisseau du Roy

qui venait en Canada et retiré plein de vie, après un temps si considérable, que tous cela n'avait pu se faire sans miracle, et que c'était véritablement l'effet des prières de ce saint prélat qui, tenant toujours sa vue fixée sur cet enfant ne cessa de les pousser au ciel pour en obtenir la conservation. Cette bonne mère, frappée de ce fait extraordinaire, pensa et crut fermement que, s'il avait pu sauver celui-là il aurait aussi assez de pouvoir pour guérir son enfant; et, dans cette persuasion, elle promit d'assister au service solennel qui se devait faire à la paroisse pour Monseigneur de Lauberivière, de se confesser ce jour-là et communier à cette intention. Elle fit tout son possible pour accomplir la promesse dans le temps marqué; elle se rendit à l'église, se prépara pour la confession, mais le concours des peuples qui entouraient les confessionnaux l'empêcha d'en approcher et de se confesser. Elle offrit alors au Seigneur sa bonne volonté et s'appliqua avec toute l'attention et la ferveur dont elle fut capable pendant la messe à redoubler ses prières et à demander avec foi, par les mérites et l'intercession de Monseigneur de Lauberivière la guérison de son enfant. Dans ce temps-là même, l'enfant sentit l'effet de la prière fervente de cette bonne mère, ou plutôt, du pouvoir auprès de Dieu du digne évêque de Québec, car, à l'instant, l'enfant se leva seul de sa chaise, recouvra l'usage de ses jambes, alla sans secours à la porte de la chambre, sortit de la maison et marcha aussi librement que s'il eût toujours eu l'usage de ses jambes, ce qu'il a continué de faire.

Tant de guérisons si subites, et parfaites, à ce que le public croit et dit, par l'intercession et les mérites de Mgr de Lauberivière, lui ont donné sujet d'annoncer partout la bonté de Dieu et la sainteté de son serviteur. Et comme il est aussi dangereux de publier de faux miracles qu'il est avantageux aux peuples chrétiens que les vrais soient reconnus et publiés, pour en rendre grâce à Dieu et ranimer la ferveur des fidèles à la vue des grâces et des faveurs dont le Seigneur honore la vertu de ses fidèles serviteurs même après leur mort, il est autant du devoir de sa charge d'empêcher qu'il en soit publié de faux et qu'on introduise dans le diocèse aucun